

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier St./11 rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

This document contains a security requirement

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Construction Services Division/Division des services de  
construction  
11 Laurier St./11 Rue Laurier  
3C2, Place du Portage  
Phase III  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Modern. du Systeme d'extraction des	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EJ076-132328/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> R.034348.005	<b>Date</b> 2013-01-03
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$FG-354-61728	
<b>File No. - N° de dossier</b> fg354.EJ076-132328	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2013-01-09</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Churchill, Gerald	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> fg354
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-3904 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Sir Frederick Banting Research Centre, 251 Sir Frederick Banting Driveway, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

EJ076-132328/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.034348.005

Amd. No. - N° de la modif.

004

File No. - N° du dossier

fg354EJ076-132328

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg354

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

# ADDENDA 004

**CENTRE DE RECHERCHES  
SIR FREDERICK BANTING  
251, PROMENADE SIR FREDERICK BANTING  
MODERNIZATION DU SYSTÈME D'EXTRACTION DES HOTTES DE FUMÉE (PHASE 2)**

PROJET N<sup>o</sup> R.034348.005

PAGE 1 de 1  
DATE : le 3 janvier, 2013

Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cet addenda fait partie des documents de soumission.

**Cet addenda est porté à corriger une référence incorrecte à un numéro de section dans Addenda 001. Cet addenda remplace l'addenda 001 dans son intégralité.**

**DESSINS**

**1. Référence au devis section 01 00 10 – Instructions générales**

.1 Ajouter l'article 16.3:

“.3 Accès extérieur comprendra deux (2) sol à toit inférieur (en haut de 78,30) escaliers d'accès échafaudage situés à la face nord du bâtiment et un (1) toit inférieur (en haut de 78,30) au toit supérieur (en haut de 84,35) escaliers d'accès échafaud avec atterrissage sur le toit mi (en haut de 81,475).”

.2 Supprimer l'article 22.2 dans son intégralité.

.3 Remplacez-la par une nouvelle article 22.2 comme suit :

« Le Représentant ministériel prendra les arrangements pour placer les hottes de fumée « hors tension » ou pour les bloquer en position de « dérivation » maximale pendant deux jours et demi (2½) jours continus (60 heures continues) par semaine afin de faciliter l'accès au toit sans appareil respiratoire autonome, et ce, du vendredi à 18 h 00 jusqu'au lundi à 6 h 00. L'Entrepreneur devra planifier les travaux de façon à ce que tout travail qui constitue une source de bruit en conforme aux règlement de bruit de la ville Ottawa voisines ne soit pas réalisé entre 19 h 00 et 7 h 00 et à ce que l'éclairage du chantier n'affecte pas les propriétés résidentielles situées à l'ouest. Le représentant du ministère organisera deux (2) périodes séparées continues de dix (10) jours où les hottes de fumée seront « fermées » ou bloquées en position de « dérivation » maximale afin de permettre un accès continu au toit. 24 heures de travaux devant être entrepris par jour ouvrable du Lundi au Dimanche. »

.4 Supprimer l'article 22.3 dans son intégralité.

**- FIN -**